

PARC ÉOLIEN DE CARLETON

GASPÉSIE, QUÉBEC

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@quebectel.com

Québec, septembre 2005

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Hélimax Energy afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un parc éolien dans la région de Carleton en Gaspésie. Cette étude s'intéresse aux possibilités que ce projet puisse avoir des répercussions sur le potentiel archéologique relatif à une occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise de ce territoire.

Le secteur à l'étude correspond aux secteurs retenus pour l'implantation des éoliennes. La zone d'étude archéologique, plus vaste, est comprise à l'intérieur de l'unité de paysage régional Saint-Edgar qui intègre le secteur à l'étude. L'étude de potentiel a pris en considération diverses données : rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de déterminer que les secteurs touchés par les installations prévues ne présentent qu'un faible potentiel archéologique. Par conséquent, il est considéré que les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique québécois.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii
INTRODUCTION	1
1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES	4
1.1 L'occupation amérindienne	4
1.1.1 L'acquisition des connaissances.....	4
1.1.2 L'analyse des données	4
1.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	5
1.2 L'occupation euroquébécoise	8
1.2.1 L'acquisition des connaissances.....	8
1.2.2 L'analyse des données	8
1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise	9
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE	10
2.1 Le paysage actuel	10
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales	16
3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE EN GASPÉSIE	19
3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne en Gaspésie	19
3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	19
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA).....	21
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)	21
3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	22
3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)	23
3.1.4 La période historique	25
3.2 La chronologie de l'occupation européenne et euroquébécoise.....	29

4.0	LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES EFFECTUÉS ANTÉRIEUREMENT ET LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU SECTEUR À L'ÉTUDE	31
4.1	Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites archéologiques connus à proximité	31
4.2	Le potentiel archéologique du secteur à l'étude.....	32
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	33
	OUVRAGES CITÉS.....	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères d'évaluation du potentiel archéologique (modifié de Gauvin et Duguay, 1981).....	7
Tableau 2	Caractéristiques du district écologique touché par le domaine de Carleton.....	16
Tableau 3	Inventaire archéologique effectué à proximité de la zone à l'étude.....	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude (MRN, collection géoréférence, Le relief du Québec, 2001)	2
Figure 2	Localisation de la zone à l'étude (Hélimax Energy 2005)	3
Figure 3	Dépôt meuble du secteur à l'étude (d'après MRN, Forêts Québec 22 B/01) ...	11
Figure 4	Limite de l'unité de paysage régional Saint-Edgar (Robitaille et Saucier 1998 : carte).	13
Figure 5	Limite du district écologique de l'unité de paysage régional Saint-Edgar touché par le domaine de Carleton (Robitaille et Saucier 1998 : carte).	14
Figure 6	Caractéristiques de l'unité de paysage régional Saint-Edgar (72)	15
Figure 7	Les étapes de la déglaciation dans l'Est du Canada (Héту 1999 : 45).....	17
Figure 8	Le cadre chronologique de la Gaspésie (Taillon et Barré 1987).....	20
Figure 9	Le pays des Micmacs (Clermont 1986).....	27
Figure 10	Calendrier des activités de subsistance des Micmacs (Clermont 1986).....	28

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Consultants

Jean-Yves Pintal

Archéologue, recherche et rédaction

Stéphanie Simard

Technicienne, recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Hélimax Énergie afin d'évaluer l'impact de l'aménagement d'un parc éolien dans la région de Carleton, Gaspésie, sur le patrimoine archéologique de la région.

La zone d'étude archéologique correspond au domaine d'implantation d'éoliennes de Carleton situé en Gaspésie (figures 1 et 2). Toutefois, afin de caractériser le potentiel archéologique de la zone à l'étude, il a été tenu compte des caractéristiques environnementales de localisation des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage régional recouvrant le domaine d'implantation. Il sera parfois fait mention de cette unité de paysage à titre de région à l'étude.

L'étude de potentiel prend en considération les divers rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui portent sur la zone à l'étude.

Dans un premier temps, cette étude établit un portrait de la méthode utilisée pour l'étude de potentiel. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique susceptible d'être affecté dans le domaine retenu.

1.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'européenne ou québécoise. Aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique (amérindien) à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période. Par conséquent, des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. Chacun de ces volets est accompagné d'un bref historique des principales phases de la présence humaine dans la région.

1.1 L'occupation amérindienne

1.1.1 L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

1.1.2 L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983; Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier, 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques et ces derniers sont relativement homogènes. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

1.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction

des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites localisés dans les districts écologiques touchés par le domaine de Carleton : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol; régime hydrique.

Une fois ces critères colligés, le potentiel archéologique peut être évalué en faisant ressortir les rapports entre la localisation des sites et les caractéristiques environnementales de ces localisations. À l'occasion, plus particulièrement dans le cas de régions pour lesquelles on ne dispose que de très peu d'informations, il devient nécessaire de recourir à des critères génériques de localisation établis pour l'ensemble de la province (tableau 1).

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou québécoise.

Niveau de potentiel

Facteurs environnementaux	A fort	B moyen	C faible
Géographie	Plage, îles, pointes, anses, baies point de vue dominant	Sommet de montagne	Falaise
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terre agricole, terrains plats, terrasses marines et fluviales, eskers, moraine.	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes	Affleurements rocheux, Tourbières, pentes abruptes, terrains accidentés.
Hydrographie	Proximité des cours d'eau et lacs importants Zone de rapide Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement	Lacs et petits cours d'eau	Marais Tourbières
Végétation	Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de bons lieux de chasse et de pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Facile d'accès Sentiers de portage	Difficultés saisonnières	Difficile en tout temps
Géologie	Proximité d'une source de matière première		

Tableau 1 Critères d'évaluation du potentiel archéologique (modifié de Gauvin et Duguay, 1981)

1.2 L'occupation euroquébécoise

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées.

1.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

1.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de

constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

1.2.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et québécoise

Comme des monographies régionales et locales traitent de l'histoire de la région de Carleton, la détermination du potentiel archéologique historique consiste surtout à cartographier et à décrire les éléments déjà identifiés dans la zone à l'étude.

2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental de cette zone ou de la région à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation amérindienne.

2.1 Le paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, l'assise est d'origine ordovicienne et silurienne (458 à 432 millions d'années). Cette assise se compose principalement de calcaires, de grès et de mudrock (Tremblay et Bourque 1991). Ces types de pierre sont susceptibles d'avoir été utilisés par les Amérindiens, plus particulièrement dans le cadre de la fabrication d'outils en pierre polie, une technologie qui repose sur l'usage de matériau tendre comme les calcaires. Toutefois, ces types de pierre abondent en Gaspésie et, à cet égard, la région à l'étude ne se démarque pas des autres.

La zone à l'étude s'inscrit à même le piémont appalachien. Dans cet ensemble, surtout composé de monts au sommet arrondi, parfois accidentés, certains sommets de la région culminent à près de 500 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer. Même si certains terrains plats s'étalent au pied ou au sommet des monts, la plupart du temps le paysage est montueux ou ondulé, les pentes fortes et moyennes abondent dans le secteur à l'étude, ce qui limite d'autant l'habitabilité de la zone.

Les dépôts meubles témoignent en partie de la dernière déglaciation, mais surtout de la désagrégation de la roche mère, soit des dépôts d'altérite (dépôts de pente et d'altération, figure 3). Les sites archéologiques se concentrent rarement dans de tels types de dépôts qui, de par leur nature, témoignent d'un environnement instable. Toutefois, les Amérindiens s'y installent à l'occasion, plus particulièrement quand ces derniers prédominent dans le paysage.

Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance (la sapinière à bouleau jaune), où en brunisol, près des principales rivières, là où se concentrent les feuillus. La pauvreté des sols et l'âpreté du climat y ont limité la pratique de l'agriculture.

La région à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une zone de végétation qui se limite, en Gaspésie, principalement au littoral et au piémont, mais qui correspond, à l'échelle du Québec, à un vaste territoire qui s'étend jusqu'en Abitibi. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type subboréal qui conditionne, en grande partie, la végétation. C'est ainsi qu'à l'intérieur de ce domaine, la zone à l'étude est colonisée par une sapinière à bouleau jaune. Au point de vue de la végétation, la zone à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui, certes, offre une vaste gamme de ressources végétales, mais qui ne se distingue pas des régions avoisinantes qui soit offrent une végétation similaire où qui en présentent une encore plus diversifiée.

En matière d'hydrographie, la région à l'étude se compose d'une multitude de petits cours d'eau encaissés, des ruisseaux qui drainent le massif appalachien. Aucun cours d'eau d'importance, permettant une pénétration à l'intérieur des terres, ne caractérise le territoire à l'étude. On note la présence d'un seul lac de dimension moyenne, le lac Sanfaçon. Il est peu probable que le secteur à l'étude ait été fréquenté sur une base régulière compte tenu de sa position en retrait des grands axes navigables.

Maintenant, en ce qui concerne la caractérisation écologique de la région à l'étude, la présentation des caractéristiques de l'unité de paysage régional Saint-Edgar (figures 4 et 5) et de ses districts écologiques permet de résumer la description de l'environnement de la région.

« L'unité de paysage régional Saint-Edgar représente un palier d'altitude intermédiaire entre les unités Newport (71) et Mont Alexandre (112). Le relief, formé de monts et de hautes collines, est beaucoup plus accidenté que celui de la frange littorale, au sud. Il est de plus entaillé de profondes vallées fluviales. Les dépôts d'altérite occupent plus de la moitié de la superficie, contrairement à l'unité Newport (71) où c'est le till qui domine. L'unité Saint-Edgar est comprise dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. Sa végétation potentielle est étagée selon l'altitude et la topographie, et représente une transition vers le domaine de la sapinière à bouleau blanc situé au nord » (Robitaille et Saucier 1998 : 120).

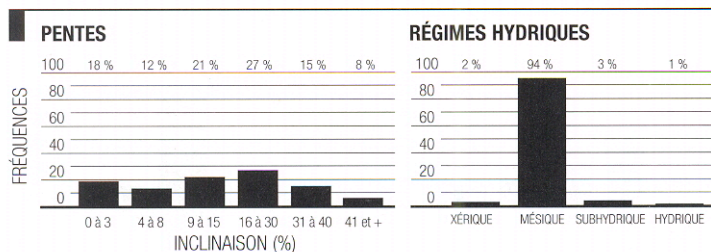
La figure 6 résume certaines des plus importantes caractéristiques environnementales de l'unité de paysage régional Saint-Edgar. Par ailleurs, cette unité se subdivise en neuf districts écologiques. Toutefois, le domaine de Carleton s'insère entièrement à l'intérieur d'un seul de ces districts, 72 C016 (MRN, Services des inventaires forestiers, cartes 22B, 2000, figure 6). Le tableau 2 présente les caractéristiques spécifiques à ce district. Les données de ce tableau permettent de constater que, par rapport aux autres districts qui composent l'unité de paysage régionale Saint-Edgar, celui du secteur à l'étude (76 C016) se caractérise par : l'abondance des dépôts de pente et d'altération; la rareté des tills; et une plus forte amplitude dans les élévations des monts.

Cette présentation des caractères environnementaux a permis de constater que la zone à l'étude se compose d'aires d'accueil plus ou moins propices à une exploitation humaine régulière. Il importe maintenant de documenter les principales étapes de la mise en place du territoire et, ainsi, de déterminer depuis quand ce territoire est habitable.

Superficie	1 820 km ²	Amplitude moyenne.....	205 m
Altitude moyenne	286 m	Dénivellation absolue	148 m/km
Pente moyenne	21 %		

DÉPÔTS DE SURFACE, EAU ET AUTRES

1A	1AR	2A	2BE	3	5A	5S	6
9 %	8 %	1 %	1 %	1 %	<0,5 %	<0,5 %	<0,5 %
7	8A	8AR	8C	8E	R	EAU	AUTRES
<0,5 %	27 %	22 %	18 %	<0,5 %	11 %	<0,5 %	<0,5 %



Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Lacustres	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7
De pentes et d'altérations	8

Figure 6 Caractéristiques de l'unité de paysage régional Saint-Edgar (72)

Tableau 2 Caractéristiques du district écologique touché par le domaine de Carleton

District	Superficie (km ²)	Dépôts de surface (%)										Eau %	Autres %	Altitudes (M) Moyenne	Amplitude moyenne	
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7	8					
72 C016	315	2	1	2	3	1					1	90			339	297

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, une épaisseur de plus d'un kilomètre de glace recouvrait la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue (figure 7). Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont, un immense lac qui reliait alors le lac Champlain au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, la mer de Champlain. À l'est, la mer Goldthwait recouvre toutes les basses terres de la Gaspésie. À cette époque, soit vers 11 000 ans AA le secteur à l'étude est encore recouvert de glace. C'est de 11 000 à 10 000 ans AA que le littoral et une partie du secteur à l'étude se libéreront de leur gangue (Héty 1999 : 46, figure 7).

Il y a 10 500 ans, le niveau marin était de 51 m plus élevé et le littoral du secteur à l'étude a été inondé sur un à deux kilomètres de large. Toutefois, à cause de son altitude, la région à l'étude n'a pas été envahie par les eaux marines gonflées par la fonte des glaciers. Ainsi, après le passage des glaciers, les sommets rocheux et les dépôts d'altérite se sont immédiatement retrouvés à l'air libre. Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées de la Gaspésie sera remplacée par une

pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985). La colonisation végétale a sûrement permis aux divers animaux de s'installer et de proliférer à partir de cette époque.

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose d'aires d'accueil plus ou moins propices à une exploitation humaine régulière (terrain montagneux, fortes pentes, éloignement des cours d'eau, etc.). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 000 à 9 000 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être très rigoureux dans la région. L'altitude du secteur à l'étude a fait en sorte que l'on y a jamais retrouvé de paléoenvironnement marin. Dans les prochains chapitres, on trouvera une description des principales phases de l'occupation humaine de la région à l'étude, tant amérindienne, européenne que québécoise. Ces présentations sont suivies d'une description du potentiel archéologique du secteur à l'étude.

3.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE EN GASPÉSIE

3.1 La chronologie de l'occupation amérindienne en Gaspésie

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique (figure 8). Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA) Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande

importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelques soient les lieux fréquentés.

Le Palé Indien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Palé Indien ancien se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Palé Indien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pital 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise (Ritchie 1957). Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pital 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson, 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes.

Le Palé Indien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano).

Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître) dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, où ils abondent plus particulièrement (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait ou encore celles du lac Lampsilis. Des liens sont possibles avec des assemblages similaires découverts dans le Nord-Est des États-Unis et dans l'est ontarien.

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au Paléoindien récent.

3.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en 3 épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

En Gaspésie, la période Archaïque est très mal connue. Peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté. La seule synthèse disponible repose sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Benmouyal 1987). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises. Pour l'instant, un seul épisode culturel a été identifié pour toute la période Archaïque, la Tradition gaspésienne ancienne.

Benmouyal divise la période Archaïque en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de ces deux périodes, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes. Pour Benmouyal, les Archaïques ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique utilisée. L'assemblage lithique des groupes de l'Archaïque ancien ressemble beaucoup à celui de leurs prédécesseurs paléindiens, en termes de matières utilisées et de diversité fonctionnelle des outils. La forme de certaines classes d'objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux formes plus diversifiées, nouvelles formes d'outils taillées sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des matériaux exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles sont taillées plus grossièrement qu'avant et sont soit à pédoncule, soit de forme bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux sites paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée.

3.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les

conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Au cours du Sylvicole inférieur¹, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette, 1991).

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire, et ce, en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un parement. Les

¹ Peu de site de la période Sylvicole ont été localisés jusqu'à présent en Gaspésie. Ceux qui l'ont été, surtout sur la rive sud, témoigne d'une aire culturelle qui les rapproche des groupes amérindiens qui fréquentaient les provinces maritimes

décorations sont parfois abondantes, baroques mêmes. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes.

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. Par ailleurs, on peut penser que ce type de campement exige un fort apport en nourriture que le littoral, à lui seul, ne peut satisfaire. Ainsi, afin de pallier à ce problème, les Amérindiens devaient également exploiter l'hinterland rapproché (soit une bande côtière d'une profondeur approximative de 10 km) sur une base régulière, d'où la probabilité d'y découvrir de petits campements satellites.

La céramique se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie des Amérindiens au Sylvicole se rapproche de celui pour les Micmacs de la période historique. Toutefois, trop peu de sites du Sylvicole ont été trouvés en Gaspésie pour que l'on puisse établir hors de tout doute de tels liens.

3.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, la péninsule gaspésienne apparaît fréquentée par deux groupes amérindiens, les Algonquiens et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette présence iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas pour ses richesses halieutiques, mais bien

parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux des biens matériels convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie, Cartier en rencontre même dans la région de Carleton (figure 9). On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland (figure 10). Le secteur à l'étude fait partie du territoire des Gespegeoag. Même si leur économie repose en grande partie sur l'exploitation des ressources de la mer, ils ne négligeaient pas pour autant la chasse du gibier fréquentant l'intérieur des terres. Malheureusement, cette pratique est mal documentée et il est très difficile de préciser les modes de fréquentation de l'arrière-pays, d'où la difficulté d'établir des critères de potentiel archéologique spécifique à cette pratique, plus particulièrement dans le cas qui nous intéresse ici.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmaque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été proposé que la nation micmaque se composait d'environ 6000 individus au XVI^e siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est évalué à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 2400 aujourd'hui.

3.2 La chronologie de l'occupation européenne et euroquébécoise en Gaspésie

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants; c'est lui qui donna son nom à la baie des Chaleurs. Par la suite, la Gaspésie deviendra un important lieu de pêche saisonnière pour les Européens, mais ces derniers ne chercheront pas à s'y installer de manière permanente avant 1650. Plusieurs essais de colonisation seront entrepris de 1650 à 1713 essentiellement dans des buts de pêche et de négoce avec les Amérindiens. Ces essais se concentreront le long du littoral, l'hinterland sera délaissé, si ce n'est pour la traite des fourrures.

De 1713 à 1760, il semble que près de 1500 personnes vivent en Gaspésie, surtout l'été. Les principaux centres de développement se situent surtout dans la baie des Chaleurs. C'est vers la fin de cette période que les premiers colons s'installent dans la région de Carleton. En effet, les profonds bouleversements vécus par les Acadiens, la Déportation, incitèrent nombres d'entre eux à fuir leur pays avant d'être exilés et c'est ainsi qu'en 1756 un premier groupe de fugitifs, composé de sept familles en provenance de Beaubassin, s'établi au barachois de Carleton, alors appelé Tracadie ou Petite Tracadie. L'année suivante un fort contingent d'Acadiens d'installent dans le comté de Bonaventure. Malgré une activité humaine de plus en plus intense en Gaspésie, seul le littoral est occupé sur une base régulière. Toutefois, l'arrivée des Acadiens favorisa le développement de l'agriculture le long du littoral côtier.

L'émergence de la Gaspésie comme un important centre de peuplement et de production s'effectuera entre 1760 et 1870. En 1784, Tracadie ou Carleton avec ses 78 familles est l'endroit le plus peuplé de la baie des Chaleurs. En 1788, Carleton devient le nom officiel des lieux. C'est au cours de cette période que se développe la grande industrie des pêches, mais c'est aussi à ce moment que la Gaspésie se dote des principales infrastructures institutionnelles régionales : école, système juridique, représentant politique, etc. C'est également au cours de cette période que l'agriculture de subsistance se développe, notamment à Carleton. La rareté des voies de communication limite le développement de la région dont le peuplement se restreint toujours au littoral.

Dans le siècle qui suit, surtout vers la fin du XIX et le début du XX^e siècle, la Gaspésie se transformera profondément. Certes, la pêche est toujours importante, mais l'industrie du bois deviendra le principal fer de lance de l'économie locale, des compagnies de bois

s'ouvrent un peu partout, notamment à Carleton avec la fondation de la compagnie Lacroix Lumber Ltée. Le peuplement se concentre toujours le long du littoral, mais les deuxième, troisième et, parfois, là où des vallées le permettent quatrième rang sont ouverts. L'hinterland montagneux demeure à peu près inhabité.

4.0 LES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES EFFECTUÉS ANTÉRIEUREMENT ET LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU SECTEUR À L'ÉTUDE

4.1 Les travaux archéologiques effectués antérieurement et les sites archéologiques connus à proximité

Aucune étude de potentiel archéologique n'a été réalisée à ce jour pour le secteur à l'étude. Aucun inventaire archéologique ne s'y est tenu et aucun site archéologique n'y a été localisé. Quelques inventaires ont été effectués le long du littoral (tableau 3) et ceux-ci ont permis la découverte de deux sites, mais ces derniers occupent le littoral bien en dehors de la zone à l'étude.

Tableau 3 Inventaire archéologique effectué à proximité de la zone à l'étude

Date	Auteur	Description	Localisation
1971	Duval, Michel	Inventaire	Barachois
1972	Provost, Roland (abbé)	Inventaire	Barachois
1997	Bilodeau, Robert	Inventaire	Route 132, Carleton est
2001	Pintal, Jean-Yves	Inventaire	Route 132, Carleton ouest

En fait, les seuls sites archéologiques connus dans cette région ont été trouvés le long de la marge littorale ou encore sur les rives des anciens bras de mer ou encore le long des rives des cours inférieurs des rivières.

Il importe de mentionner ici qu'en Gaspésie, les inventaires archéologiques se sont concentrés le long du littoral et qu'à cet égard l'hinterland demeure inconnu. C'est pourquoi l'évaluation du potentiel archéologique du secteur à l'étude se fera en utilisant les critères génériques présentés dans le tableau 2.

4.2 Le potentiel archéologique du secteur à l'étude

Par rapport au tableau 2, et compte tenu des caractéristiques environnementales de la zone à l'étude, force est de reconnaître que ce secteur présente un potentiel plutôt faible. En effet, les falaises et les fortes pentes y dominent. En ce qui concerne les dépôts meubles, ils s'apparentent davantage à un lithosol, une désagrégation de la roche mère, des dépôts rarement utilisés par les Amérindiens pour y établir leur campement.

Sur les sommets élevés, la végétation n'offre qu'une faible protection. Il est possible que les Amérindiens aient parcouru ces montagnes pour la chasse et la trappe. Toutefois, la rareté des plans d'eau dans le secteur à l'étude diminue passablement la possibilité que les autochtones aient choisi d'y aménager des camps relativement permanents.

L'accessibilité au secteur à l'étude est relativement difficile compte tenu de l'éloignement des grands axes de circulation navigable et de l'omniprésence des pentes moyennes et fortes. Finalement, le secteur à l'étude n'offre pas de matière première lithique exceptionnelle, d'où la faible probabilité que des Amérindiens y aient exploité ces minéraux.

En ce qui concerne le potentiel archéologique euroquébécois, il apparaît également limité puisque le secteur à l'étude n'a jamais été colonisé. D'autre part, comme son exploitation découle de l'utilisation de la forêt à des fins industrielles et que cette exploitation ne débute, dans la région à l'étude, qu'au cours du XXe siècle, l'intérêt archéologique de ce type d'exploitation demeure faible.

Cette étude de potentiel archéologique d'un secteur situé au nord de Carleton mène à la conclusion que celui-ci ne présente qu'un faible potentiel archéologique. Par conséquent, aucune recommandation n'est émise quant à une éventuelle poursuite des travaux archéologiques dans ce secteur. Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré que les travaux d'aménagement prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique gaspésien.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Hélimax Energy, afin d'évaluer les impacts éventuels pouvant découler de l'aménagement d'un parc éolien au nord de la municipalité de Carleton. Cette étude s'est intéressée aux possibilités que ce projet puisse avoir des répercussions sur le potentiel archéologique relatif à une occupation amérindienne, européenne et euroquébécoise de ce territoire.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, la zone à l'étude a été inscrite à l'intérieur d'une unité de paysage régional, l'unité Saint-Edgar. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases de la présence amérindienne dans la région, du peuplement initial à la période historique. Ce point a couvert également les données relatives à une éventuelle présence européenne et eurocanadienne dans la région à l'étude.

La région immédiate de Carleton présente un fort potentiel archéologique. De même, elle offre de nombreux points d'intérêts ethnologique et patrimoniale. Toutefois, cette étude de potentiel archéologique du domaine de Carleton mène à la conclusion que ce secteur présente un faible potentiel archéologique, principalement à cause de son éloignement du littoral, de sa faible accessibilité et de son habitabilité restreinte. Par conséquent, aucune recommandation n'est émise quant à une éventuelle poursuite des travaux archéologiques dans ces secteurs. Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré que les travaux d'aménagement prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique gaspésien.

OUVRAGES CITÉS

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BILODEAU, R.

1997 Inventaires archéologiques de différents projets d'infrastructures routières en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, à Québec et au Lac-Saint-Jean, juin-septembre 1996. MTQ, rapport inédit, 88 p.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

CLERMONT, N.

1986 « L'adaptation maritime au pays des Micmacs ». In Martijn (éd) Les Micmacs et la mer, Recherches amérindiennes au Québec, Signes des Amériques, Montréal.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques.

Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU

2002 « De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII (3) : 55-75.

DUVAL, M.

1971 Compte rendu de la prospection de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970. MAC, rapport inédit, 103 p.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

GAUVIN, H. et F. DUGUAY

1984 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

HÉTU, B.

1999 « La Gaspésie des géographes ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 27-55.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992,. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINE

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) *Archaeological Geology of North America* : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2002 Inventaire des sites archéologiques du Québec, cartes 22 B/01. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, SERVICE DES INVENTAIRES FORESTIERS

2002 Dépôts meubles, MRN 22 B/01. Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PINTAL, J.-Y.

2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000). MTQ, rapport inédit, 165 p.

PINTAL, J.-Y.

2000 « *Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière* » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

2002 « *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière* ». Recherches amérindiennes au Québec.

2003 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PROVOST, R.

1972 Relevé archéologique de la route 6 et sondages archéologiques à Sainte-Anne-des-Monts et aux Tourelles. MAC, ms, 23 p.

PROVOST, R.

1972 Prospection archéologique en Gaspésie. Société d'archéologie de la Gaspésie, rapport inédit, 78 p.

RESSOURCES NATURELLES CANADA

2002 Feuillet topographique 22 B/01, Ottawa.

RICHARD, P.J.H.

1985 « *Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP* ». Recherches amérindiennes au Québec XV(1-2) : 39-56)

RICHARD, P. J. H., J. VEILLEUX, A. C. LAROUCHE, B. HÉTU, J. T. GRAY, et P. GANGLOFF

1997 « *Chronologie de la déglaciation en Gaspésie : nouvelles données et implications* ». Géographie physique et quaternaire, 51(2) : 163-184.

ROBINSON, B. S.

1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning* » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et

A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SAMSON, G.

1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

WRIGHT, J.

1980 La préhistoire du Québec, Musée nationale de l'homme, Ottawa, Fides, Montréal.